



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **16 décembre 2019**

Délibération n° 2019-4063

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Fons

objet : Vallée de la Chimie - Aménagement des espaces publics aux abords du campus Solvay -
Requalification du chemin de Saint Gobain - Approbation du programme de l'opération -
Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise
d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Frier

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 164

Date de convocation du Conseil : mardi 26 novembre 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 18 décembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, M. Llung, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Bernard (pouvoir à M. Eymard), Mme Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), M. Bousson (pouvoir à M. Suchet), Mmes Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Leclerc (pouvoir à M. Petit), MM. Martin (pouvoir à M. Girard), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Piegay (pouvoir à M. Germain), Sannino (pouvoir à Mme Laurent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 16 décembre 2019**Délibération n° 2019-4063**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Saint Fons

objet : **Vallée de la Chimie - Aménagement des espaces publics aux abords du campus Solvay - Requalification du chemin de Saint Gobain - Approbation du programme de l'opération - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Saint Fons - Vallée de la Chimie - Aulagne fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

I - Contexte

La Métropole de Lyon et les industriels de la chimie et de l'environnement se mobilisent conjointement pour le développement et l'aménagement de la Vallée de la Chimie avec pour objectif principal de conforter le pôle d'activités existant (chimie, énergie, raffinage, environnement) et de le déployer en favorisant, notamment, l'accueil d'activités complémentaires dans les champs de la chimie aval et des Cleantech (chimie durable, énergies renouvelables, recyclage de matériaux, etc.).

La présente délibération concerne les aménagements d'espaces publics aux abords du campus Solvay et la requalification du chemin de Saint- Gobain à Saint- Fons.

II - Programme du projet**1° - Aménagements des espaces publics aux abords du campus Solvay**

Ce projet consiste en la requalification des espaces publics aux abords du campus Solvay, dans l'objectif d'améliorer l'accessibilité tous modes (véhicules, transports en commun, vélos, piétons) à ce site.

L'opération comprend l'aménagement de l'avenue des Frères Perret et du chemin Belle Étoile, avec notamment la création de cheminements piétons sécurisés, d'aménagement cyclables et le développement du volet paysager.

Des acquisitions foncières seront nécessaires aux travaux d'aménagement des espaces publics.

Les travaux d'aménagement des espaces publics seront organisés en 2 phases :

- phase 1 (1^{er} trimestre 2022) : élargissement du chemin Belle Étoile et du parvis de desserte des transports en communs,
- phase 2 (1^{er} trimestre 2022 à 4^{ème} trimestre 2023) : réaménagement de l'avenue des Frères Perret.

La présente demande d'individualisation de programme concerne les études relatives aux deux phases de cette opération et les travaux de la première phase d'aménagement des espaces publics.

L'enveloppe financière prévisionnelle études et travaux d'aménagement de la phase 1 a été estimée à 1 200 000 € TTC sur le budget principal, dont 700 000 € TTC pour l'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux de la phase 1 (y compris acquisitions foncières).

Par ailleurs, des travaux d'eau potable sont nécessaires pour un montant estimé à 50 000 € HT ainsi que des travaux d'assainissement pour un montant estimé à 400 000 € HT.

2° - Requalification du chemin de Saint Gobain

La requalification du chemin Saint Gobain accompagne le développement des activités avoisinantes, avec l'installation des entreprises Elkem et Metalor.

Les travaux de requalification du chemin Saint Gobain comprennent le réaménagement des portions ouest et est de la voirie, avec la création d'aménagements cyclables, de cheminements piétons et la réalisation de plantations.

Des acquisitions foncières seront nécessaires aux travaux d'aménagement des espaces publics.

L'enveloppe financière prévisionnelle études et travaux correspondant à ce programme d'aménagement du chemin de Saint Gobain a été estimée à 1 900 000 € TTC sur le budget principal, dont 1 702 000 € TTC pour l'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux (y compris acquisitions foncières).

Par ailleurs, des travaux d'eau potable sont nécessaires pour un montant estimé à 50 000 € HT sur le budget annexe des eaux ainsi que des travaux d'assainissement pour un montant estimé à 300 000 € HT.

L'objectif prévisionnel de démarrage des travaux de requalification du chemin de Saint Gobain est fixé au 2^{ème} semestre 2020.

III - Individualisation d'autorisation de programme

Sur l'opération Saint Fons - Vallée de la Chimie - Aulagne, un montant de 3 850 000 € TTC a déjà été individualisé, par délibérations du Conseil n° 2015-0650 du 21 septembre 2015, n° 2017-1845 du 06 mars 2017, n° 2018-2578 du 22 janvier 2018 et n° 2019-3421 du 18 mars 2019.

Pour la réalisation des études et travaux d'aménagement des espaces publics aux abords du campus Solvay et de requalification du chemin Saint Gobain, il est demandé une autorisation de programme complémentaire d'un montant de :

- 3 100 000 € TTC sur le budget principal,
- 100 000 € HT sur le budget annexe des eaux,
- 700 000 € HT sur le budget annexe de l'assainissement.

Le montant de l'autorisation de programme en dépenses sera ainsi porté à 6 950 000 € TTC au budget principal, 100 000 € HT au budget annexe des eaux et 700 000 € HT sur le budget annexe de l'assainissement ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle allouée aux travaux pour le réaménagement des espaces publics aux abords du campus Solvay et du chemin de Saint Gobain à Saint Fons.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P06 - Aménagements urbains, pour un montant de 3 100 000 € TTC à la charge du budget principal, de 100 000 € HT à la charge du budget annexe des eaux et de 700 000 € HT à la charge du budget annexe de l'assainissement répartis selon l'échéancier suivant :

- pour le budget principal :

- . 50 000 € TTC en 2019,
- . 1 945 000 € TTC en 2020,
- . 405 000 € TTC en 2021,
- . 650 000 € TTC en 2022,
- . 50 000 € TTC en 2023,

sur l'opération n° OP06O4816 ;

- pour le budget annexe des eaux :

. 100 000 € HT en 2020,

sur l'opération n° 1P06O4816 ;

- pour le budget annexe de l'assainissement :

. 700 000 € HT en 2020,

sur l'opération n° 2P06O4816.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 6 950 000 € TTC pour le budget principal en dépenses, 100 000 € HT pour le budget annexe des eaux et 700 000 € HT pour le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 18 décembre 2019.